ECOLE
Intercommunale
Haute Sarthe Alpes Mancelles



MUSIQUE
DANSE
THÉÂTRE

Communauté de Communes
Haute Sarthe
Alpes Mancelles
École Musique Danse Théâtre



Frédéric COSSON
Président de la CCHSAM

Fidèle à ses valeurs, la Communauté de Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles continue de promouvoir un enseignement artistique accessible à tous.

L'École de Musique, Danse et Théâtre Haute Sarthe Alpes Mancelles met à disposition une programmation culturelle variée et dynamique, associant enseignements artistiques et spectacles de musique, de théâtre et de danse. Toutes les activités et initiatives proposées offriront, une fois encore, de merveilleux moments aux enfants comme aux adultes.

L'EMDT constitue un lieu de découverte, de créativité, de formation et d'expression artistique, accessible à chacun.

Chaque participant peut ainsi développer sa sensibilité culturelle et évoluer selon ses envies et ses capacités, accompagné avec attention par une équipe pédagogique investie et enthousiaste.

Le bien-être et la réussite des élèves demeurent au centre des engagements et des projets portés par l'EMDT.

Je vous souhaite de profiter pleinement de ces expériences artistiques et de vivre de belles émotions à travers la musique, la danse et le théâtre.



Maryline SANGLEBOEUF
Conseillère déléguée en charge de l'EMDT
Présidente du Conseil d'Établissement de l'EMDT

Nouvellement élue Conseillère communautaire déléguée à l'École Musique Danse Théâtre, je suis particulièrement honorée de prendre, en ce début de mandat, le relais de mes prédécesseurs au service de notre belle école intercommunale.

L'École Musique Danse Théâtre illustre la vitalité culturelle de notre territoire : un enseignement artistique exigeant, ouvert à toutes les générations, déployé au cœur de la Haute Sarthe Alpes Mancelles. Faire vivre la musique, la danse et le théâtre dans nos communes, c'est rappeler que la culture s'y enracine pleinement.

Je souhaite m'inscrire pleinement dans cette ambition : soutenir la pratique amateur, encourager la diffusion artistique sur l'ensemble de nos communes et accompagner, aux côtés de la direction et des équipes de l'EMDT, chaque élève dans son parcours.

Je vous souhaite à toutes et à tous une saison riche, créative et partagée.

SOMMAIRE

P. 1 à P. 8

La présentation de l'EMDT

Les missions de l'École
Les membres de l'École
Présentation des sites
Présentation de l'association
Présentation du secrétariat
Les disciplines enseignées

P. 9 à P. 13

L'enseignement musical & vocal

La formation musicale
La formation instrumentale & vocale
L'éveil musical
L'atelier musiques amplifiées
Les interventions en milieu scolaire

P. 14

L'enseignement de la danse modern'jazz

P. 15

L'enseignement du théâtre

P. 16 à P. 21

Les renseignements pratiques

Les infos pratiques
Les évènements
La location des instruments
Les tarifs 2026-2027

LES MISSIONS DE L'ÉCOLE



L'École Musique Danse Théâtre (EMDT) est un établissement d'enseignement artistique géré par la Communauté de Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles (CCHSAM) avec le soutien du Conseil Départementalde la Sarthe. Elle fait également partie du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques (SDEA).

Elle constitue pour le territoire un outil de promotion aux côtés des autres partenaires culturels locaux ; une dynamique s'articulant de manière équitable sur notre territoire. La vie de l'EMDT au sein du territoire s'enrichit par ses projets (concerts, spectacles, auditions,...) qui sont chaque année de plus en plus nombreux aux thèmes diversifiés.

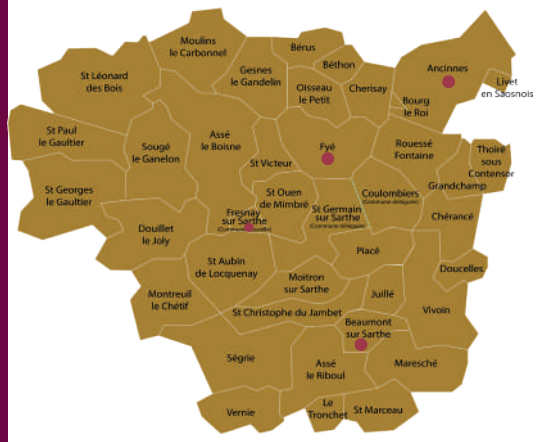
Le territoire CCHSAM, comporte à ce jour, 38 communes autour de Fresnay-sur-Sarthe. Ce regroupement intercommunal, permet de proposer aux élèves résidants des Communes, un tarif préférentiel.

De plus, avec la collaboration partenariale du Conservatoire à Rayonnemant Départemental (CRD) d'Alençon, il est proposé aux élèves de participer gratuitement à divers stages, à des auditions de fin d'année ou encore à des examens de fin de cycle.

L'École a pour mission de faire découvrir et d'encourager les élèves à expérimenter, à créer, par le biais de l'enseignement, mais aussi par le biais des échanges de savoir. De par sa formation artistique, elle a pareillement l'objectif de susciter des vocations de musicien, chanteur, acteur et danseur, de même, que de former des amateurs de qualité, susceptibles de jouer dans diverses formations locales.

En plus des formations dans la structure, elle offre aux enseignants des écoles primaires du territoire (sur demande), la possibilité de mettre en oeuvre un projet musical avec l'aide d'une Dumistes (Intervenante en milieu scolaire) une semaine sur deux pendant l'année scolaire. Pour l'année 2024-2025, 15 écoles ont bénéficié de cet atelier.

Une école avec 4 sites d'enseignements



LES MEMBRES DE L'ÉCOLE

LES ÉLUS



Frédéric COSSON
Président de la CCHSAM



Maryline SANGLEBOEUF
Conseillère déléguée en charge de l'EMDT
Présidente du Conseil d'Établissement de l'EMDT

L'ÉQUIPE DE DIRECTION



Laurent RAMEAU-BEUNACHE
Directeur de l'EMDT



Pascal JOUVIN
Coordinateur sur le site de Beaumont-sur-Sarthe



Jeanne BOËLLE
Référente sur le site d'Ancinnes

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Florence LEVOYER
Secrétaire Administrative
et pédagogique





Mylène ESNAULT
Secrétaire Administrative
et pédagogique

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

**1 intervenant(e)
en milieu scolaire**



**16 enseignants
en musique**



**1 enseignante
en danse**



**1 enseignant
en théâtre**

PRÉSENTATION DES SITES

L'École Musique Danse Théâtre compte 4 lieux d'enseignements :

SITE FRESNAY-SUR-SARTHE

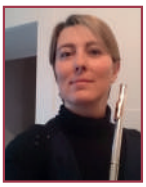
EMDT

2 rue Abbé Lelièvre
72130 Fresnay s/Sarthe
02 43 33 93 27
emdt@cchautesarthealpesmancelles.fr





Luc CHURIN
Professeur de théâtre



Pauline MARDELLE
Professeur de flûte traversière



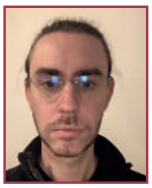
Séverine JOLY
Professeur de violon



Annabelle ROIG
Professeur de Formation Musicale et violon



Pascal JOUVIN
Professeur de batterie et percussions



Thibaud QUENTIN
Professeur de saxophone



Cécile NISSERON
Professeur de clarinette



Christine BARRERE
Professeur de violoncelle



Fulvio GARLASCHI
Professeur de guitare classique, guitare électrique, basse luth, et folk



Étienne KIHM
Professeur de piano



Karine CHESNOT-LIGERON
Professeur de chant



Jeanne BOËLLE
Professeur de guitare classique, Formation Musicale, Chorale 7/2 choeur



Laurent RAMEAU-BEUNACHE
Professeur de trompette, cor, cornet



Christine SOURGENS
Professeur de danse

SALLE DE DANSE

Rue Jane Gaulupeau
72130 Fresnay s/Sarthe
02 43 34 17 44



SITE FYÉ



MAISON DES ASSOCIATIONS
(à côté de la Mairie)

13 Grande rue
72610 Fyé



Laurent DHUVETTERE
Professeur de saxophone



Joël RIVIÈRE
Professeur de guitare classique

SITE BEAUMONT-SUR-SARTHE



SALLE BESSON

33 rue de la Gare
72170 Beaumont s/Sarthe



SALLE KINÉ

13 rue des Voves
72170 Beaumont s/Sarthe



Pascal JOUVIN
Professeur de batterie et percussions



Éric GUEDOU
Professeur de trombone



Fulvio GARLASCHI
Professeur de guitare classique, guitare électrique, basse luth, et folk



Jeanne BOËLLE
Professeur de guitare classique, Formation Musicale, Chorale 7/2 choeur



Étienne KIHM
Professeur de piano



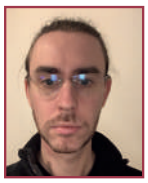
Annabelle ROIG
Professeur de Formation Musicale et violon



Laurent RAMEAU-BEUNACHE
Professeur de trompette, cor, cornet



Maïa BILD
Professeur de flûte traversière, piano et de chorale Éclats de voix



Thibaud QUENTIN
Professeur de saxophone

SITE ANCINNES



SALLE CORNEUIL

Rue XXIème siècle
72610 Ancinnes



SALLE DE MUSIQUE ET DES ASSOCIATIONS

Place du Général de Gaulle
72610 Ancinnes



Étienne KIHM
Professeur de piano



Fulvio GARLASCHI
Professeur de guitare classique, électrique, basse luth, et folk



Jeanne BOËLLE
Professeur de guitare classique,
Formation Musicale,
Chorale 7/2 choeur

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association des parents d'élève de l'École Musique Danse Théâtre a fusionné en 2020. Forma Musique et Petits Pas Cadencés ne faisant plus qu'une APE et regroupant les 3 spécialités : Musique, Danse, Théâtre.

Cette association constitue une opportunité supplémentaire en participant à l'organisation de spectacles, projets transversaux associant les différentes disciplines ce qui peut représenter beaucoup de jeunes artistes à encadrer en plus de la partie artistique et pédagogique.

Les bénévoles de l'association ont une longue expérience sur l'organisation des spectacles de Danses, costumes loués, logistique des groupes d'élèves, habillage, maquillage, entrées calibrées, buvette,...

Petits Pas Cadencés en Scène peut également apporter une aide précieuse pour l'achat de matériel d'occasion, de déguisements/tenues spécifiques aux spectacles, petits matériels, organisation d'un voyage dans le cadre d'un échange culturel.

L'association est continuellement à la recherche de bénévoles pour assurer la pérennité et l'élan des projets de l'Ecole Musique Danse Théâtre.

LES PETITS PAS CADENCÉS EN SCÈNE

Carole BÉHIER
Présidente de l'Association

Coordonnées de la Présidente :
06.76.98.02.65
petitspascadences72@gmail.com

PRÉSENTATION DU SECRÉTARIAT



- **Coordonnées du secrétariat**

École Musique Danse Théâtre Haute Sarthe Alpes Mancelles
2 rue Abbé Lelièvre
72 130 Fresnay s/Sarthe
emdt@cchautesarthealpesmancelles.fr
02 43 33 93 27

Le secrétariat de l'École Musique Danse Théâtre Haute Sarthe Alpes Mancelles vous accompagne tout au long de l'année pour répondre à vos questions et vous guider dans vos démarches.

Les missions du secrétariat :

- Accueillir et informer les élèves et les familles.
- Renseignements sur les cours, les professeurs et les activités.
- Gérer les inscriptions et réinscriptions .
- Assurer le suivi administratif (dossiers, paiements, attestations, absences).
- Transmettre les informations liées aux cours, aux plannings et aux événements.
- Faciliter la communication entre les élèves, les professeurs et la direction.

- **Les horaires du secrétariat**

Florence et Mylène vous accueillent :
Lundi : 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
Mardi : 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
Mercredi : 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Jeudi : 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
Vendredi :14h00 à 16h00

Le secrétariat tout comme l'EMDT est fermé au public pendant les vacances scolaires.

LES DISCIPLINES ENSEIGNÉES

LES FORMATIONS INDIVIDUELLES

CORDES FROTTÉES
Violon : Sévérine JOLY, Annabelle ROIG
Violon Alto : Sévérine JOLY
Violoncelle : Christine BARRERE

CORDES PINCÉES
Basse, Luth : Fulvio GARLASCHI
Guitare classique : Jeanne BOËLLE, Joël RIVIÈRE, Fulvio GARLASHI
Guitare électrique : Fulvio GARLASCHI

BOIS
Clarinette : Cécile NIESSERON
Flûte traversière : Maïa BILD, Pauline MARDELLE
Saxophone : Thomas DHUVETTERE,
Thibaud QUENTIN

CUIVRES
Batterie : Pascal JOUVIN
Cor : Laurent RAMEAU-BEUNACHE
Cornet : Laurent RAMEAU-BEUNACHE
Percussions : Pascal JOUVIN
Trompette : Laurent RAMEAU-BEUNACHE
Trombone, Tuba : Éric GUEDOU

INSTRUMENT POLYPHONIQUE
Piano : Maïa BILD, Étienne KIHM,

CHANT
Technique vocale : Karine CHESNOT LIGERON

LES FORMATIONS COLLECTIVES

ATELIER MUSIQUES ACTUELLES
Musiques amplifiées : Fulvio GARLASCHI

ATELIERS SOCIÉTÉS MUSICALES
Atelier percussions : Pascal JOUVIN
Atelier fanfare : Laurent RAMEAU-BEUNACHE
Ensemble bois : Thomas DHUVETTERE

ENSEMBLES VOCAUX
Classes de chant : Karine CHESNOT-LIGERON
Chorale Ophélia (adultes) : Laurent RAMEAU-BEUNACHE
Chorale 7/2 Choeur (adultes) : Jeanne BOËLLE
Chorale Éclats de Voix (adultes) : Maïa BILD
Choeur Féminin : Karine CHESNOT LIGERON

MUSIQUE DE CHAMBRE
Jeanne BOËLLE

ORCHESTRES À CORDES
Ensemble guitares : Jeanne BOËLLE

ORCHESTRE À VENTS
Classe d'Orchestre : Pascal JOUVIN
Harmonie junior : Pauline MARDELLE,
Laurent RAMEAU-BEUNACHE

LA FORMATION MUSICALE





La culture musicale est enseignée aux plus petits par l'éveil musical et aux plus grands par la formation musicale.

Elle est l'héritière de l'ancien solfège, cours qui dispensait des éléments de lecture, de théorie et d'écoute, basée essentiellement sur des ouvrages spécifiques.

La formation musicale peut être commencée seule ou en même temps que la formation instrumentale. Elle est obligatoire pour les élèves de musique à partir de 7 ans et jusqu'au second cycle. Elle n'est cependant, pas obligatoire pour les adultes, mais reste conseillée.

Les objectifs de la formation musicale :

- Comprendre le langage de la musique, d'en maîtriser les codes, d'affiner son oreille.
- D'acquérir une autonomie dans sa pratique instrumentale.
- D'accroître une solide culture musicale.
- D'apprendre et de mettre en pratique les notions en jouant de la musique en groupe.

Ce cours hebdomadaire est enseigné par groupe de 7 à 10 élèves, sur les sites de Fresnay s/Sarthe, Beaumont s/Sarthe et Ancinnes.

- **1er cycle (1 à 5 années) :**

1h ou 1h15
En fonction des effectifs

- **2ème cycle :**

1h ou 1h15
En fonction des effectifs

- **Cycle adultes :**

1h

Dans l'organisation pédagogique des classes collectives, le temps de pratiques peuvent évoluer sur 1 heure.

LA FORMATION INSTRUMENTALE & VOCALE

FORMATION INSTRUMENTALE

La formation instrumentale est accessible à partir de 7 ans sauf, pour la formation instrumentale : guitare électrique, folk et basse qui est à partir de 11 ans.

Une année d'initation est proposée pour permettre une approche ludique et active de la musique avant d'intégrer le cursus.

Le premier cycle comprend obligatoirement un cours individuel d'instrument et un apprentissage de la formation-musicale.

À partir de la 3ème année du 1er cycle, il est conseillé à l'élève de partiquer en plus, de la formation musicale et instrumentale, une pratique collective pour se perfectionner. Elle est au choix de l'élève :
orchestre à cordes, atelier jazz, ensemble de guitares, musique de chambre, atelier musiques actuelles, atelier fanfare, atelier percussions, ensemble bois, harmonie junior, classe d'orchestre.

Chaque cycle a une durée moyenne de 4 ans (+1/-1).

Des évaluations sous forme de bulletins semestriels, concerts, auditions, spectacles sont proposés aux élèves.

Un examen devant un jury clôture chaque fin de cycle. Le 3ème cycle est validé par le certificat d'études musicales (CEM), qui constitue le plus haut niveau de reconnaissance de musicien amateur.

FORMATION VOCALE

La formation vocale est accessible dès 15 ans.

Les enseignements de technique vocale et d'interprétation du répertoire vocal sont assurés par les professeurs de chant.

Dans le cadre de ce cours, l'élève structure sa technique vocale et aborde progressivement les différents répertoires du chant classique à plus moderne s'appuyant sur un développement musical, culturel, transversal, ainsi qu'un travail corporel et théâtral.

Il est conseillé de pratiquer une pratique collective pour parfaire sa formation (Chorale, atelier, choeur, ...).

- Initiation :

Init 1 – 20 min (enfant de -10 ans)
Init 2 – 30 min (à partir de 10 ans)

- 1er cycle (3 à 5 années) :

30 min

- 2ème cycle (3 à 5 années) :

45 min

- Cycle adultes :

AD - 30 min et/ou pédagogique collective

L'ÉVEIL MUSICAL



Jeanne BOËLLE



Annabelle ROIG

L'éveil musical est une première approche sensorielle visant à faire découvrir des instruments de musique par le toucher, mais également par des sons. Il sera également proposé du chant choral.

Pendant 20 à 30 minutes, l'enfant va être immergé dans cet univers permettant d'initier et de sensibiliser l'ouverture d'esprit à toute forme d'expression musicale et d'accroître son univers artistique.

Pendant ce cours, l'enfant va apprendre à se concentrer et à développer sa mémoire.

Quatre axes de développement sont mis en avant :

- Le verbal par le biais du chant en proposant des comptines, berceuses et chansons.
- Le social car les enfants sont en groupes de 6 maximum.
- La découverte du fonctionnement des instruments et des expériences sensorielles en les manipulant (les maracas que l'on secoue, le tambourin que l'on frappe, etc...)
- L'attention par le biais de l'écoute d'œuvres musicales diverses et variées.

Ce cours hebdomadaire est accessible dès 4 ans, et ce, jusqu'à l'âge de 6 ans. Au-delà, nous invitons l'enfant à poursuivre son apprentissage avec la formation musicale.

Ce cours est proposé sur 2 sites :
Fresnay s/Sarthe - Beaumont s/Sarthe

L'ATELIER MUSIQUES AMPLIFIÉES

La formation s'adresse à tous les instrumentistes et chanteurs à partir de 12 ans ayant acquis une aisance technique et souhaitant la développer dans une dynamique de groupe tournée vers les musiques actuelles amplifiées.

Fulvio oriente ses apprentissages autour de différentes esthétiques musicales, notamment les musiques issues des univers pop et rock.

Les thèmes abordés :

- Ear Training (entraînement de l'oreille) : Reconnaitre les gammes, les accords et les intervalles.
- Repiquage de la structure et des accords d'un morceau.
- Reconnaissance des cadences et des cycles d'accords les plus répandus.
- Reconnaissance des gammes les plus communes.
- Travail autour du rythme dans les différents styles.
- Apprentissage d'outils permettant d'aborder la création de manière autonome.





Ce cours est proposé sur le site :
Fresnay s/Sarthe

LES INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE



En cours de recrutement

Démarche à connaître :

Chaque année, nous envoyons aux écoles primaires et aux mairies du territoire de la CCHSAM, un courrier pour proposer des interventions musicales dans les classes.

Pour une intervention, l'école demandeuse, doit nous faire parvenir sa proposition de projet qui sera étudiée par le Directeur et la Dumiste pour une mise en place à la prochaine rentrée scolaire.

Un Dumiste (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant) n'est ni professeur de conservatoire, ni enseignant, mais les deux à la fois.

Créé par les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale en 1984, il a pour objectif de « favoriser l'éducation musicale dans le primaire ».

Le dumiste amène la musique à l'enfant et l'enfant à la musique grâce à des projets conçus à l'école, en partenariat avec l'École Musique Danse Théâtre. Il joue un rôle de médiateur entre l'enfant et la musique d'une part, et entre l'univers scolaire et l'univers culturel et artistique d'autre part.

En fonction des situations et des contextes, le dumiste mène des projets ponctuels ou conduit des actions à long terme en suivant la progression des apprentissages sur la durée de la scolarité des enfants et suivant les projets proposés par les enseignants dans le cadre de l'éducation musicale à l'école.

Notre Dumiste, travaille actuellement dans 14 écoles du territoire de la Communauté de Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles.

Écoles concernées en 2025-2026 :

École privée : Beaumont- sur-Sarthe, Fresnay- sur-Sarthe et Vivoin.

École publique : Assé-le-Boisne, Sougé-le-Ganelon, Chérancé, St-Ouen de Mimbré, Fresnay-sur-Sarthe, Ancinnes, St-Marceau, Maresché, Fyé, Oisseau-le-Petit et Vivion.

L'ENSEIGNEMENT DE LA DANSE MODERN'JAZZ

Le modern' jazz est une danse métissée, à mi-chemin entre la danse classique et la danse contemporaine.

C'est une discipline sportive et artistique, mélangeant les rythmes et les styles.

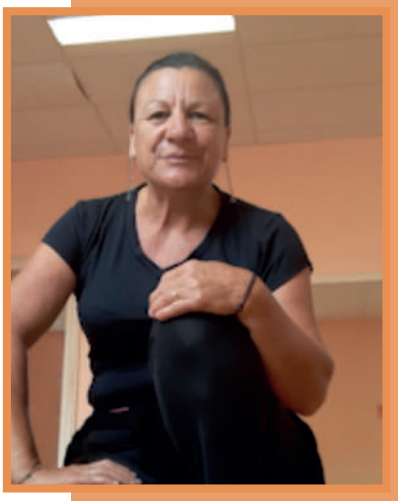
Cette danse fait appel à de la technique tout en laissant libre cours à l'expression du professeur et des élèves sur des musiques actuelles. Elle permet également, de libérer ses émotions.

Le cours est animé entre déplacements dynamiques et passages au sol permettant ainsi la coordination et l'isolation des mouvements en utilisant le poids du corps de façon multiple.

Christine vous fera découvrir les bases de la danse Modern'jazz tout en abordant l'aspect technique de l'apprentissage de la danse.

Il est essentiel d'inscrire son entraînement dans la régularité afin d'obtenir la liberté et la maîtrise du mouvement avec confiance et créativité.

Avant tout, il est essentiel que chacun prenne du plaisir et puisse danser à partir de mouvements simples qui, mis bout à bout, vous apporteront progressivement un véritable sentiment de maîtrise.



Christine SOURGENS

Les cours sont accessibles dès 4 ans afin d'éveiller la sensibilité de l'enfant à des composantes essentielles de l'art comme : le son, le chant, une cadence, la grâce du corps humain en mouvement, la coordination d'un groupe tourné vers un même objectif.

Les cours se déroule de la façon suivante :

Réveil musculaire
Exercices d'isolation et de souplesse
Travail du rythme
Variation évolutive

Les horaires de cours :

LUNDI	JEUDI
17h-18h : Groupe 5-6 ans	17h-17h45 : Groupe 4-5 ans
18h-19h : Groupe 10-12 ans	17h45-18h45 : Groupe 6-8 ans
19h-20h15 : Groupe 11-13 ans	18h45-19h45 : Groupe 8-10 ans
20h15-21h45 : Groupe adultes	19h45-21h15 : Groupe ados

Ce cours est proposé sur le site :
Fresnay s/Sarthe

L'ENSEIGNEMENT DU THÉÂTRE



Luc CHURIN

Le théâtre est une approche pédagogique ludique et libératrice dont la démarche vise à rencontrer le public.

Les cours sont un moyen d'échanger, de réfléchir, de se remettre en cause, de se questionner. Ils permettent également, d'accéder à une meilleure connaissance de soi et de l'autre.

Cette initiation renforcée donnera la possibilité aux élèves de poursuivre l'art dramatique dans un cursus théâtral au sein d'un conservatoire.

Pour permettre une cohérence dans les progressions et les contenus, Luc organise la classe théâtre en deux groupes.

Contenu :

- Technique corporelle et vocale
- Improvisation
- Interprétation de textes classiques et contemporains
- Lecture à voix haute, écriture dramatique
- Approche du jeu masqué, du clown et de la danse.

Premier groupe :
accessible de 8 ans à 12 ans.

Atelier d'initiation et de découverte du théâtre à travers divers exercices ludiques et créatifs. Échauffements, improvisations, mises en situation, saynètes et petits textes permettront d'apprendre les bases du jeu théâtral.
Dans une ambiance conviviale, chacun pourra développer sa confiance, son expression et le plaisir de jouer.
À travers une création collective, le groupe découvrira différentes techniques théâtrales et le travail en équipe.

Deuxième groupe :
accessible de 13 à 18 ans.

C'est un atelier théâtre où l'on peut apprendre, mais aussi se perfectionner. Le collectif et le plaisir de jouer sont au centre du projet.
C'est un moment, un espace de recherche et d'expression, où l'on s'interroge sur les façons de jouer, où le corps et la voix prennent une place importante. L'écriture peut être abordée, et la création finale peut faire l'objet d'un travail plus soutenu selon les envies du groupe.

Les horaires de cours :

MERCREDI
14h30-16h30 : Groupe 1 (8 à 12 ans)
17h-19h : Groupe 2 (13 à 18 ans)

Ce cours est proposé sur le site :
Fresnay s/Sarthe

LES INFOS PRATIQUES

LES PRÉINSCRIPTIONS

Les pré-inscriptions des nouveaux élèves sont ouvertes dès le mois de juin, via un lien en ligne, un formulaire papier disponible sur les sites d'enseignement, sur Facebook ou sur demande par mail.

Les élèves déjà inscrits peuvent également renouveler leur inscription dès juin en demandant le formulaire à leur professeur ou en utilisant les mêmes moyens de communication ci-dessus.

LES INSCRIPTIONS & RÉINSCRIPTIONS

Les inscriptions sont ouvertes en priorité aux élèves résidant sur le territoire de la Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles, dans la limite des places disponibles selon les disciplines proposées.

L'attribution des nouvelles places s'effectue selon l'ordre de priorité suivant :

1. Les élèves réinscrits ou ayant déjà pratiqué un instrument au sein d'une structure du territoire ;
2. les enfants du territoire nouvellement inscrits ;
3. les adultes du territoire nouvellement inscrits ;
4. les enfants hors territoire ;
5. les adultes hors territoire.

Après réception des dossiers, le secrétariat informe les nouveaux élèves par mail de la validation de leur inscription ou de leur placement sur liste d'attente.

Les élèves en attente d'une place en instrument peuvent néanmoins s'inscrire en formation musicale seule afin d'être prioritaires lors de la prochaine session d'inscription instrumentale.

Les élèves déjà inscrits restent prioritaires pour la rentrée suivante.

Cette priorité est conservée sous réserve d'une réinscription confirmée avant la fin du mois de juillet.

COURS D'ESSAI

En septembre, tout nouvel élève peut bénéficier de deux cours d'essai en instrument et formation musicale.

En cours d'année, un seul cours d'essai peut être accordé sur demande au secrétariat.

À l'issue des essais, l'élève est considéré comme inscrit sauf avis contraire transmis au secrétariat.

L'inscription engage l'élève pour l'année entière et la cotisation reste due dans sa totalité.

L'arrêt des cours en cours d'année n'est possible qu'en cas exceptionnel prévu par le règlement intérieur. Toute demande de démission doit être faite par courrier accompagné d'un justificatif.

Le courrier est à adresser à l'École Musique Danse Théâtre, à l'attention du Directeur, qui notifiera ensuite sa décision par courrier.

CALENDRIER DES COURS

Pour les cours individuels, le jour et l'horaire sont définis entre le professeur et l'élève fin août/début septembre.

Pour les cours collectifs, le secrétariat informe les élèves par mail fin août/début septembre.

En outre, le planning des cours et salles est à disposition sur le tableau d'affichage de chaque site.

ÉVALUATION

Les élèves en musique peuvent présenter les examens de fin de cycle au Conservatoire à Rayonnement Départemental d'Alençon en fin d'année.

Les élèves de théâtre et de danse, hors cursus, sont évalués lors des spectacles de fin d'année.

LES ÉVÉNEMENTS









Tout au long de l'année, l'EMDT organise des concerts, auditions, stages, spectacles de théâtre et gala de danse qui rythment la vie de l'établissement.

Ces événements constituent un complément essentiel à l'enseignement artistique en permettant aux élèves de mettre en pratique les compétences acquises en cours.

Ils favorisent le travail collectif, l'écoute, l'autonomie et la confiance en soi, tout en offrant une véritable expérience de la scène et du contact avec le public.

Les stages et projets artistiques sont également l'occasion de découvrir de nouvelles pratiques, de rencontrer d'autres élèves et de partager des moments forts autour de la création et du spectacle vivant.







Participer à ces projets, c'est vivre pleinement sa passion, progresser aux côtés des professeurs et partager des moments forts sur scène dans une ambiance conviviale.

LA LOCATION DES INSTRUMENTS

La location des instruments à vent est proposée aux élèves durant leurs trois premières années de pratique.

Cette solution permet aux débutants de découvrir l'instrument dans de bonnes conditions avant d'envisager un achat personnel.

La demande de location est valable pour une année scolaire.

Elle peut être renouvelée chaque année, sous réserve d'une demande effectuée auprès du professeur ou du secrétariat.

À l'issue de cette période de trois ans, l'élève devra disposer de son propre instrument afin de poursuivre son apprentissage.

Démarche à connaître :

- Contacter le professeur ou le secrétariat pour en faire la demande.
- Compléter le contrat de location en 3 exemplaires.
- Souscrire un contrat d'assurance à son nom, pour toute la durée de location, couvrant vol et dégradation.

À savoir :

- Avant la restitution de l'instrument, ce dernier devra être révisé par un professionnel et transmettre le justificatif de révision au secrétariat.
- La location est personnelle et ne peut être transmise à un tiers.



Les instruments mis à disposition en location :

Flûte traversière
Clarinette
Saxophone
Trompette
Trombone

LES TARIFS 2026-2027

LES TARIFS POUR LA PARTIE MUSIQUE

- **Tarifs au trimestre**

	Enfant & Adulte avec pratique collective locale*	2ème enfant inscrit au même cours (-25%)**	Adulte sans pratique collective locale***	Enfant & Adulte hors CCHSAM
Éveil musical	33.48 €	25.11 €		34.66 €
Formation musicale	33.48 €	25.11 €	34.66 €	34.66 €
Pratique collective	33.48 €	25.11 €	34.66 €	34.66 €
Formation instrumentale /vocale	98.69 €	74.01 €	143.54 €	188.06 €
Formation intrumentale et pratique collective	125.99 €	94.49 €	143.54 €	188.06 €
Formation musicale et intrumentale	125.99 €	94.49 €	143.54 €	188.06 €
Chorale adultes	26.48 €		26.48 €	26.48 €
Location instrument	39.39 €			

LES TARIFS POUR LA PARTIE DANSE

- **Tarifs au trimestre**

	Enfant & Adulte	2ème enfant inscrit au même cours (-25%)**	Enfant & Adulte hors CCHSAM
Groupe 4-5 ans	57.28 €	42.96 €	57.28 €
Groupe 5-6 ans	62.01 €	46.51 €	62.01 €
Groupe 6-8 ans	62.01 €	46.51 €	62.01 €
Groupe 8-10 ans	62.01 €	46.51 €	62.01 €
Groupe 10-12 ans	62.01 €	46.51 €	62.01 €
Groupe 11-13 ans	71.74 €	53.80 €	71.74 €
Groupe Ados	81.14 €	60.85 €	81.14 €
Groupe adultes	81.14 €		81.14 €

LES TARIFS POUR LA PARTIE THÉÂTRE

- **Tarifs au trimestre**

	Enfant & Adulte	2ème enfant inscrit au même cours (-25%)**	Enfant & Adulte hors CCHSAM
Initation renforcée	33.48 €	25.11 €	33.48 €

** Ainsi que les musiciens participant à des Orchestres d'Harmonie et Fanfares du territoire ou aux ensembles de l'école de musique et aux chorales.*

*** - 25% (du montant annuel d'un enfant du territoire de la CCHSAM) à partir du deuxième enfant mineur inscrit par foyer de la CCHSAM pour une même activité, même tarification.*

**** Adulte de la CDC Haute Sarthe Alpes Mancelles qui ne participe pas à des Orchestres d'Harmonie et Fanfares du territoire ou aux ensembles de l'école de musique et aux chorales.*

LES MODALITÉS DE PAIEMENT

À la demande du Trésor Public, les paiements par chèque ne sont désormais plus acceptés.

L'EMDT accepte toutefois les Bons Temps Libre CAF, les Tickets Loisirs MSA, les Chèques Collèges 72, les Chèques Vacances ANCV ainsi que les Coupons Sport ANCV pour les activités danse uniquement.

Nous avons la possibilité de vous fournir une attestation d'inscription ou de remplir un feuillet spécifique pour une aide éventuelle de votre comité d'entreprise.

Vous pouvez régler votre facture suivant les modalités suivantes :

- **Par prélèvement :**

Mensuel (En 8 échéances mensuelles, de novembre à juin, avec un prélèvement effectué le 10 de chaque mois).

Trimestriel (le 10 novembre, 10 février et 10 mai)

- **En ligne ou au secrétariat :** (virement, CB, espèces)

Trimestriel (le 10 novembre, 10 février et 10 mai)
Annuel (soit le 10 novembre)

En cas d'impayés sur la saison précédente, l'inscription pour l'année suivante ne sera pas validée.

Communauté de Communes
Haute Sarthe Alpes Mancelles
École Musique Danse Théâtre

2 rue Abbé Lelièvre
72 130 FRESNAY-SUR-SARTHE

02 43 33 93 27
emdt@cchautesarthealpesmancelles.fr
Suivez-nous sur Facebook **@EMDT72**

INPS : Ne pas jeter sur la voie publique. Crédit photos : Freepik & EMDT. Réalisation & impression : École Musique Danse Théâtre Intercommunale Haute Sarthe Alpes Mancelles.

Sarthe
Le Département